



Commune de Meyrargues

Département des Bouches-du-Rhône

A Meyrargues, le 29 avril 2020

Hôtel de ville
Avenue d'Albertas
13650 MEYRARGUES

Objet : Distribution de masques aux Meyrarguais

« Bonjour à toutes et à tous, chères Meyrarguaises, chers Meyrarguais,

Sachez que la municipalité se préoccupe depuis plusieurs semaines de la distribution de masques barrières « grand public » pour ses administrés. Après avoir privilégié ces équipements au profit des soignants et personnels obligés d'assurer leurs missions depuis le début de cette crise sanitaire, nous avons donc étudié les possibilités pour fournir gratuitement deux masques par foyer, avant la perspective d'un déconfinement prévu le 11 mai 2020. Nous réfléchissons à compléter ensuite cette distribution par un deuxième envoi, dans l'objectif qu'à terme, chaque Meyrarguais puisse être rapidement équipé d'au moins un masque par personne.

N'ayant pas, à ce jour, de distribution « officielle » de masques, de la part des services de l'Etat, la municipalité s'est donc organisée en interne, pour répondre aux besoins qui sont indiscutablement l'équipement en masques dits « grand public ». C'est un choix politique, face à une situation de crise sanitaire inédite, qui nous a conduits à imaginer une source d'approvisionnement autonome.

Ainsi, forte d'un élan de solidarité de la part d'agents, d'élu(es) et de citoyens meyrarguais, soit une quinzaine de bénévoles, la municipalité a mis en place un atelier de fabrication de masques en tissu, encadré par Marina, couturière professionnelle, avec le concours de la mercerie aixoise « Au bonheur des dames » qui a gracieusement prêté deux machines à coudre. A raison d'une dizaine d'heures quotidienne, ce sont entre 6 et 8 bénévoles par jour qui s'affairent ainsi à la conception minutieuse de masques « grand public » artisanaux et lavables, et donc réutilisables. La face colorée est à positionner vers l'extérieur

Je veux souligner qu'ils sont en tissu 100% français, labellisé Oeko-tex (garanti sans substances nocives), issu d'une boutique aixoise (La Victoire), et qu'ils sont élaborés avec soin, selon les normes Afnor SPEC S76-001 et dans le respect des préconisations sanitaires requises, notamment par l'Agence régionale de santé (ARS).

La municipalité a donc procédé à une distribution en prenant toutes les précautions nécessaires. Vous trouverez ainsi deux masques dans cette enveloppe, accompagnés d'un guide de recommandations pour leur utilisation. Je vous précise qu'il est recommandé de les laver à 60°C avant une première utilisation. Vous trouverez également un modèle de formulaire que vous pouvez remplir directement sur notre site internet, pour demander des masques supplémentaires, selon le nombre de personnes résidant dans votre foyer. Nous tâcherons, dans la mesure du possible, de répondre à vos souhaits.

Je remercie tous les Meyrarguais bénévoles, élu(e)s, agents qui se sont mobilisés pour répondre à ce besoin.

J'en profite pour vous informer que, d'ici quelques temps, vous trouverez dans vos boîtes aux lettres un bulletin spécial d'informations, réalisés par nos soins. Il ne s'agit pas de votre BIM habituel, les conditions de travail actuelles ne permettant pas de le réaliser dans les conditions de précautions préconisées. Il s'agit donc d'un livret informatif qui, je l'espère, vous apportera des éléments pratiques et des informations précieuses quant aux démarches de votre vie quotidienne qui sont bouleversées par les mesures de confinement dues à l'épidémie de Coronavirus Covid-19.

*Par ailleurs, je veux insister sur notre démarche de mise à jour de nos données et notre annuaire actuel pour le Plan communal de sauvegarde (PCS). **J'invite donc vivement tous les Meyrarguais à se faire recenser via un formulaire en ligne sur meyrargues.fr** afin de leur fournir des informations importantes en cas de catastrophe naturelle, technologique ou sanitaire. Ces données resteront strictement confidentielles et ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales ou publicitaires.*

Enfin, je vous rappelle que vous retrouverez de précieuses informations sur notre site internet et notre page Facebook et je vous invite vivement à vous inscrire sur meyrargues.fr pour devenir destinataire de nos newsletters. Je vous informe, à nouveau, qu'une permanence téléphonique est assurée en mairie : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au 04 42 57 50 09 et qu'un email permet de répondre à toutes vos interrogations : contact@meyrargues.fr

Avec vous, avec cet esprit de solidarité dont les Meyrarguais ont toujours su faire preuve, la commune met tout en œuvre pour faire face à cette crise et reste à vos côtés. Je vous remercie et reste à votre disposition. »

Fabrice Poussardin, maire de Meyrargues

